

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR TIVR LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

ditions générales :

Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.

Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.

La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.

L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.

En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

armacie :

Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.

Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

diologie et Biologie :

La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.

Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

optique :

L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

éducation :

L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.

Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.

La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.

La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

- Réclamation : contact@mupras.com
- Prise en charge : pec@mupras.com
- Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

Maladie

Dentaire

Optique

Autres

Cadre réservé à l'adhérent (e)

Matricule : 02391 Société : 50590

Actif

Pensionné(e)

Autre :

Nom & Prénom : CHRAIBI ABDELKARIM

Date de naissance : 11/03/50

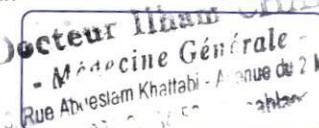
Adresse : MARAKKECH

Tél. : 0661178767

Total des frais engagés : 1319,00 Dhs

Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :



09 DEC. 2020

Date de consultation : 08/11/2020

Nom et prénom du malade : CHRAIBI ABDELKARIM Age :

Lien de parenté :

Lui-même

Conjoint

Enfant

Nature de la maladie :

HTA, cotonectite, rhumatisme

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à :

Le : 02/12/2020

Signature de l'adhérent(e) :

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
02/12/2020	1C	1	150,-	Docteur Iham CHAH - Médecine Générale Rue Anwilam Khattabi - Avenue du 2 Mai Tel. 02 22 22 52 Casablanca

EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
PHARMACIE Mohamed LARBI 28 bis Rue de Rome - Casablanca Tél. 05 22 22 95 35 22 95	02/12/2020	1169,-

ANALYSES - RADIographies

Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Coefficients	Montant des Honoraires

AUXILIAIRES MEDICAUX

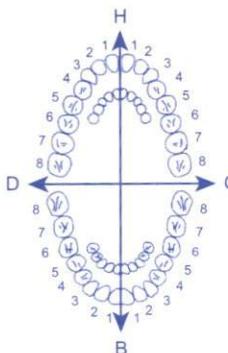
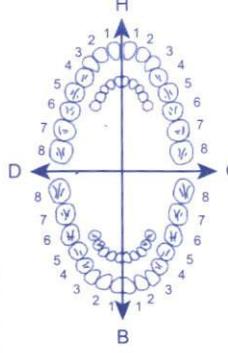
Cachet et signature du Praticien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		AM	PC	IM	IV	

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée en indiquant la nature des soins.

Important :

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaires, ainsi que le bilan d'exploration.

SOINS DENTAIRES	Dents Traitées	Nature des Soins	Coefficient	CCEFFICIENT DES TRAVAUX
				
MONTANTS DES SOINS				DEBUT D'EXECUTION
FIN D'EXECUTION				CCEFFICIENT DES TRAVAUX
O.D.F PROTHESES DENTAIRES	DETERMINATION DU COEFFICIENT MASTICATOIRE			MONTANTS DES SOINS
	H	25533412	21433552	
	00000000	00000000		
	00000000	00000000		
	35533411	11433553		
DATE DU DEVIS				DATE DE L'EXECUTION

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION

Docteur Ilham Chah

MEDECINE GENERALE

ECHOGRAPHIQUE



الدكتورة إلهام شاه

الطب العام

الفحص بالصدى

M-CHAHAB Abdelfattah
Ordonnance

432,00

Casablanca, Le 02/12/2009

Défense S. 10 - 9 - 5

160 (8,60) 106 - 411,60

Hepadat 106 -

100 (8,60) 106 -

Uro (S.V.) 0000 30,60
153,90 166,90

Cardioprotector 106 - 0,5

27,19 (2,19) 106 -

Fluimho 21,90 -

Acas 22,70 -

Ria 24,00 -

A.C. 22,70 -



وصن لا يتأثر بمحضنة المعدة

3, Rue Abdesalam El Khatabi, AV 2 Mars 1 Etage Appt. N°2 - Casablanca
Tél: 05 22 83 74 44 / 05 22 28 33 52
الهاتف: 06 61 46 84 49
زنقة عبد السلام الخطابي شارع 2 مارس الطابق الأول، رقم 2 - الدار البيضاء

Docteur Ilham CHAH
Médecine Générale
Av. de l'Indépendance
Casablanca, Maroc

هيپانات

قرص 40

A consommer de

préférence avant fin : 09/2021

Lot n° U264A

68,60DH

Via de
Importé et
Bayer

هيپانات

قرص 40

A consommer de

préférence avant fin : 03/2022

Lot n° V066A

68,60 DH

Via de
Importé et
Bayer

هيپانات

قرص 40

A consommer de

préférence avant fin : 11/2021

Lot n°

68,60DH

Via de
Importé et
Bayer

هيپانات

قرص 40

A consommer de

préférence avant fin : 07/2023

Lot n°

68,60 DH

Via de
Importé et
Bayer

LOT : 200910
U AV : 06/2023
PPV : 84,00DH

COOPER PHARMA
PPV : 72,00 DH

COOPER PHARMA
PPV: 72,00 DH

COOPER PHARMA
PPV : 72,00 DH

COOPER PHARMA
PPV : 72,00 DH

Cardioaspirine 100 mg/30cps

Acide acétysalicylique

P.P.V. : 27,70 DH

Bayer S.A.

6 118001 090280

Cardioaspirine 100 mg/30 cps

Acide acétysalicylique

P.P.V. : 27,70 DH

Bayer S.A.

6 118001 090280

68,60 DH

Via de
Importé et
Bayer

Cardioaspirine 100 mg/30cps

Acide acétysalicylique

P.P.V. : 27,70 DH

Bayer S.A.

6 118001 090280

68,60DH

Via de
Importé et
Bayer

هيپانات

قرص 40

A consommer de

préférence avant fin :

Lot n°

68,60DH

Via de
Importé et
Bayer

Cardioaspirine 100 mg/30

cps Acide acétysalicylique

P.P.V. : 27,70 DH

Bayer S.A.

6 118001 090280

DÉTENSIEL® 10 mg
30 comprimés pelliculés sécables

6 118001 101788
PPV : 72,00 DH

Distribué par Cooper Pharma

78210236

R 100 mg/g NE
22,70

dioaspirine 100 mg/30cps

Acide acétysalicylique

P.P.V. : 27,70 DH

Bayer S.A.

6 118001 090280

DÉTENSIEL® 10 mg
30 comprimés pelliculés sécables

6 118001 101788
PPV : 72,00 DH

Distribué par Cooper Pharma

Vita C 1000®

LOT 09030 6
EXP 09/2023
PPV 150H30

Vita C 1000®

LOT 09030 6
EXP 09/2023
PPV 150H30

Fluibron® 0,3%

Ambroxol

36,80

0 0 0 0 0 0 0 0
0 0 0 0 0 0 0 0
0 0 0 0 0 0 0 0
0 0 0 0 0 0 0 0